

Même l'adjoint au négociateur, Gordon Ritchie, reconnaît aujourd'hui les lacunes de l'Accord de libre-échange. Le 20 décembre 1991, il a déclaré:

Il est de plus en plus évident que l'administration américaine, le Congrès, n'a aucunement l'intention de respecter l'esprit et même dans certains cas la lettre de l'Accord de libre-échange.

Voilà pourquoi, comme le prouvait le sondage Angus Reid, diffusé il y a deux semaines, 69 p. 100 des Canadiens veulent renégocier l'Accord de libre-échange. C'est d'ailleurs la position du chef du Parti libéral du Canada, qui s'est prononcé en ce sens, tant à la Chambre qu'à l'extérieur de cette enceinte.

On devrait demander aux travailleurs s'ils veulent que l'Accord de libre-échange soit renégocié. Il ne faudrait pas oublier de consulter les employés d'Amco Petroleum, à Calgary, en Alberta, les travailleurs de Cambridge Footwear, à Cambridge, en Ontario, ou encore le personnel de CANFOR Plywood ou même les travailleurs à Dorion, au Québec, qui ont perdu 175 emplois à cause de l'Accord de libre-échange.

En 1984, le gouvernement s'est engagé à créer un programme national de garderies. Il a fait cette promesse pendant la campagne électorale et l'a réitérée dans tous les discours du Trône subséquents jusqu'en 1991. Qu'est-ce que les Canadiens ont obtenu au juste de leur gouvernement majoritaire? Un programme plutôt confus et inefficace de prestations pour enfants. Le ministre de la Santé a déclaré que le gouvernement abandonnait le programme national de garderies parce qu'il voulait aider les enfants qui subissent de mauvais traitements ou qui ont faim.

Pourtant, depuis sept ans, le gouvernement a réduit tous les programmes visant justement à venir en aide à ces enfants, y compris les paiements de transfert versés dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, les soins de santé et, dans le tout dernier budget, les allocations familiales.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a non seulement manqué à la promesse de son gouvernement, mais il s'en est même vanté, en faisant la déclaration suivante le 26 février 1992:

J'ai le privilège aujourd'hui, à propos du programme de garderies, comme je l'ai été pour beaucoup d'autres choses comme VIA Rail, d'être l'exécuteur des hautes oeuvres.

Des députés d'en face, comme le leader du gouvernement à la Chambre, se demandent pourquoi la population a une si piètre opinion du gouvernement et de cette institution.

Les crédits

Au chapitre de l'assurance-chômage, le gouvernement s'est dérobé à ses responsabilités envers les travailleurs canadiens en imposant le projet de loi C-21 à une économie très éprouvée.

En écourtant la période durant laquelle les prestataires peuvent toucher de l'assurance-chômage, le gouvernement a créé une nouvelle statistique non officielle. Il s'agit de la catégorie des «personnes à bout de ressources» que l'on trouve malheureusement dans toutes les régions du Canada et qui finissent par devenir des assistés sociaux parce que le gouvernement les a abandonnées.

Le gouvernement a déjà voulu désindexer les pensions de vieillesse, mais il a dû revenir rapidement sur sa décision. On aurait pu penser que les conservateurs auraient tiré une leçon de cette expérience, mais ils ont encore une fois insulté les personnes âgées de notre pays en augmentant leurs chèques de pension de 37 cents et en s'en vantant dans toutes les régions canadiennes. Cette augmentation ne suffira pas à acheter un pain, un litre de lait, une tasse de café ni même un journal.

Je le répète, un gouvernement démocratique doit fondamentalement gouverner avec l'assentiment de la population. Au moment des élections, les citoyens déterminent peut-être qui dirigera le pays durant les quatre prochaines années, mais il appartient aux élus de s'assurer, dans l'intervalle, que la population appuie les orientations générales et les méthodes du gouvernement.

Au Canada, la Chambre des communes est la principale institution permettant l'exercice des obligations liées à la démocratie. La Chambre adopte non seulement des mesures législatives, mais elle rend aussi le gouvernement comptable envers la population. Tout le système démocratique repose sur le principe de concessions mutuelles et est conçu de façon à faire en sorte que même si certains se perçoivent comme des gagnants ou des perdants relativement à une décision politique, ceux qui se perçoivent comme des perdants dans un cas donné continuent d'accepter le processus, étant donné qu'ils pourraient être gagnants la prochaine fois.

• (1210)

Le gouvernement actuel ne conçoit pas la démocratie de cette façon. Il ne sent pas la nécessité d'assurer en permanence une communication entre lui et la population. Le gouvernement pense avoir obtenu, le 21 novembre 1988, un nouveau mandat pour dicter sa politique aux Canadiens, et il estime n'être aucunement tenu d'écouter les opinions dissidentes, les critiques ou les sugges-